

Pôle Artistique et Événementiel

Procès-Verbal

Assemblée Générale Ordinaire en date du 05/06/2025

Le·la Président·e
Julie ASSELIN

Le·a Secrétaire
Louis LEVASSEUR

Ordre du jour :

Bilan moral du semestre P25	2
Rappel sur les associations de services	3
Bilan financier du semestre P25	4
Vote de la dé-fédération de MET	5
Vote pour la création de la commission MET	6
Autres informations	7
Élection du nouveau bureau du PAE - UTC	7
Questions et discussions libres	8

Présents :

La liste des membres présents est annexée au présent Procès-Verbal. La somme des voix présentes s'élève à 20. Le quorum étant atteint (13 voix), la présidente déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 19h13, et le vote à main levée est accepté.

Point 1: Bilan moral du semestre P25

Côté évènementiel

Les événements suivants ont été organisés par les associations fédérées :

- Estu Ziquo de Comet
- Compiègne en Lumière
- Gala d'Étenville
- Acouph'En Larsen
- Soirée des Finaux

Côté artistique

De nombreux événements culturels ont rythmé le semestre :

- Festival *Les Confettis* de Profit'Rôles
- *Cocoshow* par Coïncidence
- Récitals de Pian'UT
- Exposition *Picsart*
- Concerts de Stravaganza et d'As2Chœur
- *Big Dictée* de Le CID

Remerciements et constats

Tous les événements se sont globalement bien déroulés. Le PAE tient à remercier chaleureusement les associations pour leur engagement et leur dynamisme.

Un point à noter : une légère baisse de fréquentation a été observée sur certains événements. Ce constat ne remet pas en cause la qualité des initiatives, mais semble refléter une tendance générale. Il ne faut donc pas le prendre personnellement.

Côté PAE

Le PAE a conçu une grande affiche rassemblant les visuels des événements organisés par les associations fédérées. Il manque encore trois visuels, mais l'affiche sera imprimée au format A0 et placée dans la salle PAE.

Nous tenons à réaffirmer notre rôle : nous ne sommes pas au-dessus des associations, mais bien une structure facilitante. Notre objectif est d'être un soutien de proximité, engagé, et à l'écoute, afin de permettre aux assos de réaliser pleinement leurs projets.

Point 2: Rappel sur les associations de services

Un rappel est effectué concernant le statut particulier des associations dites "de services". Ces associations n'ont pas vocation à organiser des événements au même titre que les autres associations fédérées.

Elles jouent un rôle essentiel en assurant des prestations techniques, logistiques ou de support lors des événements. Afin de garantir la qualité de ces services, chaque association servicielles dispose d'une charte interne.

Ces chartes existent pour les protéger dans leur fonctionnement, et pour garantir la qualité et la sécurité des services qu'elles fournissent. Le pôle les centralisera et pourra les transmettre aux associations organisatrices qui souhaitent faire appel à leurs services.

Point 3: Bilan financier du semestre P25

Le bilan financier global du PAE - UTC pour le semestre P25 est présenté en **Annexe A**. Il regroupe l'ensemble des flux liés aux clubs et commissions fédérées (hors associations loi 1901, qui gèrent leurs comptes de manière indépendante et ne sont pas intégrées aux comptes du PAE).

Ce bilan inclut les subventions attribuées, les dépenses des événements réalisés, ainsi que le solde comptable du semestre.

Vote du bilan financier

Un vote à main levée est réalisé.

Blanc	Contre	Pour	Abstention
0	0	20	0

Le bilan financier du PAE pour le semestre P25 est adopté à l'unanimité.

Compte de résultat – Transparence financière

Dans une volonté de transparence vis-à-vis des associations fédérées, un compte de résultat détaillé est également présenté en **Annexe B**. Celui-ci permet de visualiser la ventilation des dépenses et recettes des différentes entités fédérées (commissions et clubs).

Questions et précisions

- **Pourquoi voit-on les frais événementiels en détail ?** Le PAE centralise la comptabilité des commissions et clubs fédérés. Cette visibilité est volontaire pour garantir la transparence au sein de la fédération.
- **Pourquoi les subventions BDE sont-elles plus élevées que celles du FSDIE ?** Il y a eu davantage de demandes auprès du BDE que du FSDIE durant ce semestre.
- **Audit financier externe : est-ce prévu ?** Oui. Un audit des comptes du BDE est prévu par les statuts et pourrait être étendu aux pôles, financé par le BDE. Cela représente un coût non négligeable, mais un système allégé pourrait être mis en place dès le semestre prochain.
- **Est-ce lié à des événements récents ?** Oui, notamment à la suite d'affaires de détournements de fonds dans le milieu associatif étudiant. L'objectif est de faire de ces présentations un rendez-vous récurrent, dans un souci de responsabilité.
- **Remboursement de l'Imaginarium Festival ?** Ce remboursement remonte à l'automne et a été effectué par le BDE. Il ne figure donc pas dans les comptes du PAE.

Point 4: Vote de la dé-fédération de MET

L'association MET, jusqu'ici fédérée au sein du PAE, est actuellement confrontée à une absence de relève pour sa structure de type loi 1901. Celle-ci n'étant plus reprise, elle devient un frein organisationnel et juridique, notamment pour la responsabilité des anciennes présidentes.

La dé-fédération permettra de faciliter la dissolution de l'association loi 1901, tout en permettant au projet de perdurer via une structure interne au PAE.

Questions et précisions

- **Ne peut-on réellement pas conserver l'association loi 1901 ?** Plusieurs anciens membres ont tenté de trouver des successeurs : une dizaine de personnes se sont dites intéressées, mais aucune ne souhaite reprendre l'association. Il n'est donc pas possible de conserver la structure en l'état, surtout pour des raisons légales liées à la responsabilité des anciennes dirigeantes.
- **Qu'en est-il de l'argent de l'association ?** Un don de la structure 1901 vers la future commission est à prévoir. Le PAE a déjà la main sur les comptes, mais l'opération devra être officialisée.
- **Et si un nouveau président souhaite relancer MET plus tard ?** Cela reste possible, mais il n'y a plus de justification à maintenir une structure 1901. Elle avait initialement été créée pour des démarches plus ambitieuses comme du mécénat. Si le projet est relancé avec un cadre plus modeste, la forme fédérative (commission) suffira largement.

Vote de la dé-fédération

Blanc	Contre	Pour	Abstention
0	0	20	0

La dé-fédération de MET est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Point 5: Vote pour la création de la commission MET

Afin d'assurer la continuité des activités de MET, une commission est proposée dans le cadre du PAE. Cette structure permettra de maintenir un lien avec les autres entités fédérées, sans conserver les contraintes d'une association loi 1901.

Questions et précisions

- **Pourquoi créer une commission et non un club ?** MET dispose déjà d'un compte actif et d'une certaine autonomie. Le format "commission" est plus adapté d'un point de vue logistique, notamment si l'association venait à être relancée ultérieurement. Cela assure également plus de souplesse.

Vote de création de la commission MET

Blanc	Contre	Pour	Abstention
0	0	20	0

La création de la commission MET est adoptée à l'unanimité.

Point 6: Autres informations

— Wiki des associations

Le BDE et les pôles travaillent à la réorganisation du Wiki des associations afin de proposer une structure plus claire et une documentation à jour. Le projet est toujours en cours et les associations sont invitées à y contribuer.

— Webmail

Les associations doivent cesser d'utiliser GMail pour leur communication officielle et se tourner vers la webmail fournie par le SIMDE (Service Informatique de la Maison des Étudiants). La redirection des mails ne fonctionne pas correctement dans la majorité des cas.

- Une exception est accordée à As2Chœur, dont la webmail ne fonctionne pas actuellement.
- L'usage de GMail reste toléré pour créer des comptes sur certains sites, mais les mails doivent être consultés via la webmail.
- Le SIMDE travaille sur une amélioration de la webmail. Un tutoriel est envisagé.

— Stockage et calendrier UTC

- *Calendrier UTC* : les réservations de salles sont alignées sur le calendrier UTC (ex. un lundi devient un jeudi), ce qui a été majoritairement validé via un sondage.
- *Salle de stockage* :
 - Un effort de rangement, d'identification des objets et de tri du matériel de Festupic est en cours.
 - Un mail a été envoyé à propos des objets non identifiés.
 - Les objets non identifiés pourront être jetés.
 - Les associations doivent ranger elles-mêmes leurs affaires par respect mutuel.

— Utilisation des salles – bruit et accessibilité

- Les salles de musique et de danse génèrent des nuisances (sauts, musique...).
- Demande de salles dans le bâtiment B refusée : gêne pour les personnels et fermeture à 20h.
- Proposition d'une étude acoustique :
 - Acceptée par le SME.
 - Réalisable par des étudiants, par exemple via une TZH.
 - Un mail sera envoyé à Décibel.
 - Extension possible à la salle de danse.

— Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE)

- Un sentiment d'imposition des normes RSE existe dans certaines associations.
- Des tables rondes ont été organisées pour échanger sur le sujet.
- Une nouvelle charte est en cours de rédaction par le BDE.
- Cette charte visera à être plus directive et accompagnante, et influencera l'attribution des subventions RSE.

— Trésorerie

- Les devis ne sont pas des factures : ils doivent passer par le pôle dans le cadre des commissions/clubs.
- Les factures doivent être émises au nom : Association PAE - [Nom de l'association] avec le SIRET du PAE.
- Mise en place d'un système de numérotation standard : YYYY-NF-NA
 - YYYY : année
 - NF : numéro de facture
 - NA : numéro d'association
- Cela permet un meilleur suivi comptable et une conformité légale.
- Rappel : une note de frais n'est pas une facture.

Point 7: Élection du nouveau bureau du PAE - UTC

La seule liste candidate est composée de :

- Bastien TORRES, président
- Louis LEVASSEUR, secrétaire général
- Anouk RIPOLLES, trésorière
- Baïkal COTTAR, vice-trésorière
- Sarah JARIRI, responsable locaux

Blanc	Contre	Pour	Abstention
0	0	20	0

La liste est élue à l'unanimité.

Point 8: Questions et discussions libres

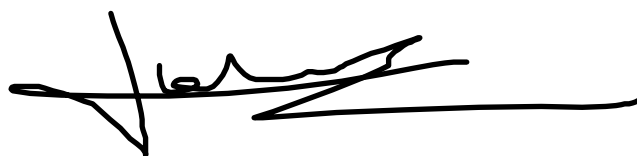
Aucune question n'étant posée, la présidente déclare l'Assemblée Générale Ordinaire close à 20h10.

Signatures

Le·la président·e de séance :



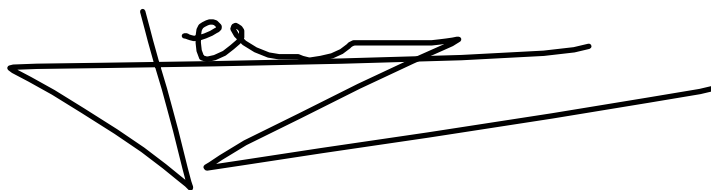
Le·la secrétaire de séance :



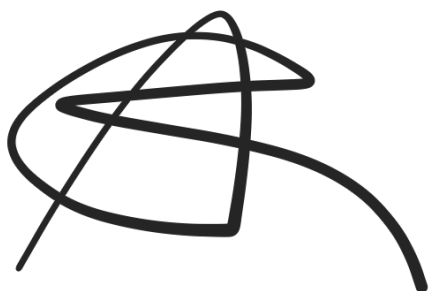
Le·la président·e élu·e :



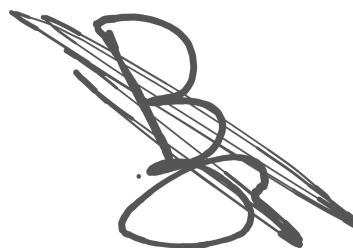
Le·la secrétaire général·e élu·e :



Le·la trésorier·ère élu·e :



Le·la vice-trésorier·ère élu·e :



Le·la responsable locaux élu·e :



Annexe A - Bilan financier – PAE P25

Bilan Financier PAE-UTC P25			
Dépenses		Recettes	
Solde en fin d'exercice		Report d'exercice précédent	
Solde au 01/06/2025	15 504,40 €	Solde au 10/12/2024	9678,89€
Redistribution Subventions	14 950,36 €	Subventions	14 205,86 €
Redistribution Subventions BDE-P25	12 871,00 €	Subventions BDE - P25	12 871,00 €
Redistribution Subventions BDE-RSE-P25	1 099,86 €	Subvention BDE - RSE- P25	934,86 €
Redistribution FSDIE	400,00 €	FSDIE	400,00 €
Redistribution Subventions RSE (A24) (2e Partie)	579,50 €		
Redistribution Pass Culture	1 358,00 €	Reversement du Pass Culture	1 358,00 €
Redistributuion Pass Culture CeL	1 358,00 €	Reversement Pass Culture CeL	1 358,00 €
Redistribution WeezPay	3 729,35 €	Reversement WeezPay	3 729,65 €
Redistribution 18/12 - Trib'UT	1 056,65 €	Reversement Weezpay 18/12	2 618,49 €
Redistribution 18/12 - Profit'rôles	499,48 €	Reversement Weezpay 25/03	99,30 €
Redistribution 18/12 - MET	974,98 €	Reversement WeezPay 22/05	1 011,86 €
Redistribution 18/12 - UTCulture Club	87,38 €	En attente de mouvement	3 000,00 €
Redistribution 27/03 - UTCulture Club	99,30 €	Subvention Oise	500,00 €
Redistribution 22/05 Profit'rôles	659,35 €	Subvention HDF PVDC	2 500,00 €
Redistribution 22/05 Coïncidence	352,21 €	Virement Inconnu du délirium	150,00 €
Administratif	67,16 €	Remboursement Avances de trésorerie	3 393,44 €
Frais bancaires (carte)	53,00 €	Remboursement Trib'UT	800,00 €
Impression Conventions (BDE)	14,16 €	Remboursement Décibels	2 593,44 €
Divers	57,50 €	Divers	32,85 €
Paiement trousse de secours PAE 2e Année	25,00 €	Versement Inconu de Carrefour	0,35 €
Rachat soft et vins par la Nasa au Cabaret	32,50 €	Rachat soft et vins par la Nasa au Cabaret	32,50 €
Achat Cadenas SSP	15,98 €	Rachat de fûts CeL	134,36 €

Annexe B - Compte de résultat – PAE P25

Compte de résultat de pour la période allant du 11.12.2024 au 01.06.2025

Revenus		Dépenses	
<u>Revenus</u>	0,00 €	<u>Dépenses</u>	0,00 €
<u>A CLASSER</u>	0,00 €	<u>Achats annulés</u>	0,00 €
<u>Annulation Achat</u>	36,59 €	<u>A CLASSER</u>	2795,26 €
<u>Avances de trésorerie</u>	0,00 €	<u>Administratif</u>	24,16 €
<u>Banque</u>	0,00 €	<u>Frais Bancaires</u>	159,00 €
<u>Intérêts Compte</u>	53,19 €	<u>Frais de Port</u>	14,68 €
<u>Régularisation Frais</u>	0,00 €	<u>Assurances</u>	0,00 €
<u>Billetterie</u>	12 363,08 €	<u>Avances de trésorerie</u>	0,00 €
<u>Clôture comptes associations 1901</u>	0,00 €	<u>Clôture comptes associations 1901</u>	0,00 €
<u>Défraiements</u>	0,00 €	<u>Communication</u>	31,22 €
<u>Divers</u>	464,50 €	<u>Facebook</u>	0,00 €
<u>Dons, parrainages & gratifications</u>	2 625,00 €	<u>Impressions</u>	946,33 €
<u>Erreur de trésorerie</u>	0,00 €	<u>Publications Vidéos</u>	0,00 €
<u>_Inter</u>	0,00 €	<u>Sweats/T-shirt/Kway</u>	0,00 €
<u>Achat partagé</u>	0,00 €	<u>Consommables</u>	9 079,39 €
<u>Avances de trésorerie</u>	0,00 €	<u>Divers</u>	262,08 €
<u>Clôture comptes associations</u>	0,00 €	<u>Dons, parrainages & gratifications</u>	0,00 €
<u>Défraiements</u>	0,00 €	<u>Erreurs de trésorerie</u>	0,00 €
<u>Dons, parrainages & gratifications</u>	0,00 €	<u>FabLab</u>	61,82 €
<u>Injection fonds de roulement</u>	0,00 €	<u>Fond de caisse</u>	-222,50 €
<u>Places événements</u>	0,00 €	<u>Frais Evenements</u>	0,00 €
<u>Redistribution subventions</u>	0,00 €	<u>Animation</u>	960,00 €
<u>Remboursement avances de trésorerie</u>	0,00 €	<u>Artistes</u>	2 330,29 €
<u>Remboursements</u>	84,48 €	<u>Bar</u>	6 279,53 €
<u>Reversements billetteries</u>	0,00 €	<u>Défraiements</u>	334,68 €
<u>Permanences et bars</u>	1 346,43 €	<u>Déplacements</u>	1 439,68 €
<u>Prestations extérieures</u>	899,42 €	<u>Droit d'auteurs</u>	1 287,87 €
<u>Redistribution subventions</u>	0,00 €	<u>Location matériel</u>	13 233,63 €
<u>Remboursement avances de trésorerie</u>	0,00 €	<u>Location salles</u>	9 054,72 €
<u>Remboursement matériel</u>	159,90 €	<u>Logistique/Consommables</u>	4 983,84 €
<u>Remboursement prestation non effectuée</u>	0,00 €	<u>Navettes</u>	13 569,00 €
<u>Remboursement Sweats, T-shirt, Kway</u>	0,00 €	<u>Places invités</u>	0,00 €
<u>Reversements billetteries</u>	57 739,13 €	<u>Prestataires extérieurs</u>	5 509,82 €
<u>Reversements Weezpay</u>	3 729,65 €	<u>Restauration (hors bar/vente)</u>	5 151,53 €
<u>Sponsoring</u>	0,00 €	<u>Rétributions & lots</u>	100,00 €
<u>Subventions</u>	0,00 €	<u>Sécu/secours</u>	12 023,59 €
<u>BDE</u>	13 805,86 €	<u>_Inter</u>	0,00 €
<u>BDE - Transfert fonds de roulement</u>	0,00 €	<u>Avances de trésorerie</u>	0,00 €
<u>Compiègne</u>	0,00 €	<u>Clôture comptes associations</u>	0,00 €
<u>Crous</u>	510,00 €	<u>Défraiements</u>	41,00 €
<u>FSDIE</u>	10 050,00 €	<u>Dons, parrainages & gratifications</u>	0,00 €
<u>Hauts de France</u>	2 500,00 €	<u>Injection fonds de roulement</u>	0,00 €
<u>Oise</u>	500,00 €	<u>Places événements</u>	110,00 €
<u>Société Générale</u>	0,00 €	<u>Redistribution subventions</u>	0,00 €
<u>Sorbonne Universités</u>	0,00 €	<u>Remboursement avances de trésorerie</u>	0,00 €
<u>Vente</u>	2 923,35 €	<u>Remboursements</u>	0,00 €
<u>Vente Matériel</u>	0,00 €	<u>Reversements billetteries</u>	0,00 €
<u>Picsart - Pellicules/Argentique</u>	0,00 €	<u>Matériel Pérenne</u>	2 902,66 €
Total des revenus	109 790,58 €	<u>Costumes/Décor</u>	669,61 €
		<u>Instruments</u>	0,00 €
		<u>Multimédia</u>	1 254,02 €
		<u>Outils</u>	42,84 €
		<u>Note de frais</u>	1 502,20 €
		<u>Permanences</u>	53,00 €
		<u>Pertes et casses</u>	965,00 €
		<u>Redistribution subventions</u>	5 000,00 €
		<u>Remboursement avances de trésorerie</u>	242,18 €
		<u>Remboursement places</u>	31,00 €
		<u>Remboursement subventions</u>	0,00 €
		<u>Remboursement Sweats, T-shirt, Kway</u>	0,00 €
		<u>Reversements</u>	0,00 €

Annexe B - Compte de résultat – PAE P25

Reversements billetteries	0,00 €
Total des dépenses	102 223,13 €
Revenu net sur la période	7 567,45 €

Annexe C - Compte de résultat – PAE P25

Entité	Type	Président(e)	SG	Trésor	Procurateur	Signature
Acrocheur x Pic'n Rock	Club	RAUDANEN AACH Nanon	/	/		
As de Choeur	Club	Lou Aubert- Debauc				
Azero	Club					
Cabaret étudiant	Commission	Mathilde FOUAVE	/	/		
Capharnaüm	Club	Gaëlbert Victor	/	/		
Coincidence	Club	CHAPLAIN Juliette	/	/		
Comédie musicale	Commission				Bastien TORRES	
Comet	Commission			Arach Ripollès		
Dada	Club		/	/		
Décibels	Commission	Héchaux Hugo				
Eden	Club		/	/		Gabrielle Hark
Etuville	1901					
Flow Raison	Club		/	/		
FSC	Club		/	/		
Groove	Club		/	/		
Larsen	Commission	Varco GASPARD Mary GASPARD	Sarah JARI RI			
le CID	Club		/			Oubé
Compiègne en Lumière	Commission					
MET I	1901					

Annexe C - Compte de résultat – PAE P25

NASA	Commission					
Ocata	Club	Martin VITTORE	/	/		
Pian'UT	Club		/	/		
Pics'Art	Club	Camille Lecathu	/	/		
Profil'	Club		/	/		
Salsa	Club		/	/		
SDF	Commission					
SSP	Club		/	/		
Stravaganza	1901					
Trib'ut	Club		/	/		
UTCrew	Club		/	/		Elise TRABUC
UTCultureClub	Club		/	/		
Nuit au Château	Projet					

PAE						
Présidente	/	Julie ASSELIN	/	/	/	
Secrétaire Générale	/	Louis LEVASSEUR	/	/	/	
Co-Trésoriers	/	Manon CHEMIN et Louis VIBERT	/	/	/	

Total votes	
Total voix délibératives	
Quorum	15